

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Situation de la maternité de Pont de Chaume à Montauban

**L'ARS a été informée de l'intention de la Direction de la Clinique de Pont-de-Chaume à Montauban de cesser ses activités d'obstétrique. L'établissement détenteur d'une autorisation sur cette activité jusqu'en mai 2022, souhaite fermer son service maternité à la fin de l'année.**

L'ARS prend acte de l'annonce de la Clinique de Pont de Chaume de renoncer à l'exercice de cette activité de soins qui continuera à trouver, en termes de santé publique, une réponse de qualité sur le territoire, assurée par le Centre Hospitalier de Montauban et la Clinique Croix-St Michel du Dr Boyer. Cette décision unilatérale n'est pas liée aux orientations fixées par le projet régional de santé 2018-2022.

L'ARS veillera au respect de la continuité de la prise en charge coordonnée, pour chaque femme enceinte actuellement suivie. Elle s'attachera également à garantir le maintien d'une offre de maternité de qualité répondant au besoin actuel et à venir de la population du Tarn-et-Garonne. A cet effet, l'ARS Occitanie réunira les Directions concernées afin de préparer les échéances de fin d'année.

Pour mémoire, la Clinique Pont-de-Chaume a réalisé en 2020 un peu plus de 400 accouchements sur un total de 2000 réalisés dans le Tarn-et-Garonne.